

dossier



© S. Leblanc/TOMACCP

Cadres, êtes-vous faits pour la reprise d'entreprise ?

Nombreux sont les cadres qui rêvent un jour de quitter le salariat pour reprendre une entreprise. La réalité se révèle souvent complexe. En effet, passer du salariat à l'entrepreneuriat est un processus long et compliqué, parsemé d'embûches qu'il faut franchir les unes après les autres avec succès.

Pourquoi se lancer dans un projet de reprise ?

A cette question, Olivier GUILLAUME, Directeur Général d'une entreprise opérant dans le secteur du commerce de produits techniques, indique : « j'ai souhaité donner une orientation différente à ma carrière, et gagner en autonomie et en indépendance. Pour moi, cela passait nécessairement par une acquisition. Le projet était en gestation depuis plusieurs années. »

« Suis-je fait pour l'entrepreneuriat ?

Quelles sont mes motivations ?

Vais-je m'épanouir dans une PME, alors que j'ai passé l'essentiel de mon parcours dans un grand groupe ?

Suis-je prêt à être un homme orchestre au sein d'une petite équipe alors que j'encadrais des équipes très conséquentes.

Reprendre une entreprise, pour quoi faire ?

Quelle est ma stratégie de reprise ?

Mon but est-il la constitution d'un patrimoine (approche patrimoniale) ? Consiste-t-il plutôt à m'assurer des revenus réguliers (approche salariale) ?

Ai-je un objectif de revente à court ou moyen terme (approche spéculative) ou bien encore mon objectif consiste-t-il à bâtir un mini groupe (stratégie de build up) ?

Mon entourage me suit-il dans cette aventure ?

Vais-je reprendre une entreprise seul ou en association ?

Dans quel secteur d'activité ?

Sur quelle zone géographique ?

Quel est l'apport personnel que je suis disposé à investir dans cette opération ?

Vais-je reprendre une société in bonis ou m'intéresser à des sociétés en retournement ? »

Voici quelques unes des questions qu'il convient de se poser en début de parcours. Il est également utile de faire un état des lieux de ses compétences, de ses expériences et de ses appétences pour cadrer son projet au mieux et en fixer tous les paramètres. Plus le cadrage est précis et plus la recherche sera efficace.

Il faut bien évidemment s'assurer de l'adhésion de son entourage familial, car bien plus qu'un projet professionnel une reprise d'entreprise est un projet de vie qui va impacter les sphères professionnelles, sociales, amicales (et qui engage financièrement sur plusieurs années !).

Il est également judicieux, au sortir du salariat, de s'entourer de spécialistes et de conseils professionnels, aguerris aux techniques de négociation, et de montage de LBO.

Toutes ces étapes de préparation et de maturation sont essentielles : elles sont le gage d'un déploiement efficace du projet, car comme le disait Sénèque « Nul vent n'est favorable à celui qui ne sait où il va »

Ils seront des guides précieux tout au long de cette course d'orientation.

Ces différentes étapes de maturation du projet (collecte d'information, cadrage et validation du principe) peuvent utilement s'accompagner d'une formation à la reprise d'entreprise qui donnera au candidat repreneur la culture et les outils nécessaires pour avancer efficacement dans son projet, et lui permettra de professionnaliser sa démarche. Les formations à la reprise d'entreprise sont aujourd'hui nombreuses et de qualité, dispensées

par des associations, des écoles supérieures de commerce, les chambres de commerce et d'industrie.

Dossier préparé par Martine STORY - Directeur Général d'Althéo -

Outplacement spécialisé en reprise d'entreprise : comment accompagner efficacement un cadre porteur d'un projet de reprise d'entreprise.

De plus en plus de cadres s'intéressent à la reprise d'entreprise. C'est pour accompagner efficacement ce processus complexe, que la société ALTHEO, spécialiste du conseil et de l'accompagnement en reprise d'entreprise (50 missions par an), a développé une offre unique d'outplacement spécialisé.

Dans cette prestation d'outplacement, ALTHEO prend en charge le collaborateur dès son départ de l'entreprise, l'aide à formaliser et à valider son projet. Le futur chef d'entreprise bénéficie alors d'un accompagnement opérationnel et personnalisé sur une période de 6 mois à 12 mois.

Un plan d'actions précis intègre les étapes suivantes :

- Validation et cadrage du projet
- Sélection et approche de cibles en vue d'acquisition
- Conseil stratégique
- Organisation des contacts
- Calculs de valorisation
- Stratégie de négociation et accompagnement physique lors des différentes étapes de négociation
- Recherche de partenaires financiers
- Elaboration du plan stratégique : modélisation du business plan
- Mise en relation avec le réseau des partenaires ALTHEO.

Cette démarche concerne des projets de reprise d'entreprise partielle ou totale ainsi que des projets de spin-off, avec un engagement clair : réduire de 12 mois le temps de réalisation du projet.

Ce positionnement résolument original a déjà séduit de nombreux cadres mais aussi des Directeurs des Ressources Humaines, soucieux d'apporter à leurs collaborateurs une solution spécifique pour les accompagner efficacement dans leur projet entrepreneurial à leur sortie du salariat.

Contact :

Althéo
Thierry LAMARQUE
01 58 01 12 20